

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Madi's Friends Daycare Ltd.	Numéro de permis 2019568	Date d'inspection Le 13 août 2019	
Nom de l'établissement Madi's Friends Daycare Ltd.		Numéro de téléphone (506) 426-1532	
Adresse 714 boulevard Everard Daigle Grand Falls NB E3Z 3C6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
50(1) L'exploitant d'un établissement agréé établit un registre quotidien dans lequel est consigné les incidents touchant la santé, la sécurité ou le bien-être des enfants qui y sont bénéficiaires de services.	50(1)	13 août 2019	13 août 2019
Commentaires : La lacune est maintenant conforme. chaque groupe à un registre d'incident dans leur local.			
Commentaires généraux			
La garderie rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, de l'aire de repos et des dossiers d'incident. *Ne pas oublier que les 4 ans ne peuvent pas avoir une aire de jeu sans clôture. De plus, les activités spéciales ex: parc de l'école, max. une fois par semaine.			

original signé par
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 13 août 2019

Date

original signé par
Tania Walker

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 août 2019

Date